

Décision n° **FDC31-AICA BURAT HOURMIGUE-2021-03** portant modification de l'agrément de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée par union **Burat-Hourmigué**

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles R422-69 à R422-78 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 1973, modifié le 30 juin 2010, fixant la liste des associations communales de chasse agréée constituant l'association intercommunale de chasse agréée Burat-Hourmigué ;

Vu l'avis émis au cours de l'assemblée générale de l'association communale de chasse agréée de Cierp-Gaud du 26 décembre 2020 ;

Vu le respect des modalités de retrait fixées par les statuts de l'ACCA de Cierp-Gaud et de l'AICA Burat-Hourmigué ;

Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne

DECIDE

Article 1^{er} - L'association communale de chasse agréée de Cierp-Gaud est rayée de la liste des associations communales de chasse agréées constituant l'association intercommunale de chasse agréée Burat-Hourmigué, à compter du 1^{er} juillet 2021.

Article 2 - L'association intercommunale de chasse agréée par union Burat-Hourmigué est constituée des associations communales de chasse agréées de Burgalays, Estenos, Guran, Marignac, Signac et de l'association intercommunale de chasse agréée par fusion de Bachos-Binos.

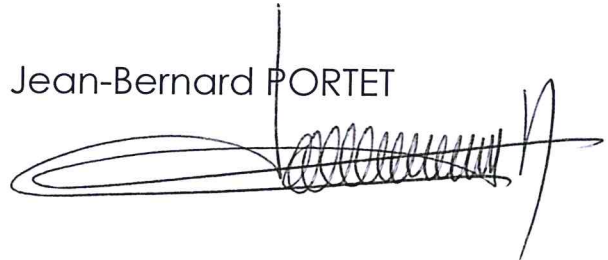
Article 3 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication au répertoire des actes officiels de la Fédération.

Article 4 - La présente décision sera affichée dans la commune de Cierp-Gaud aux emplacements utilisés habituellement par l'administration. L'accomplissement de cette formalité sera certifié par le maire. La décision sera publiée au répertoire des actes officiels de la fédération départementale des chasseurs.

À Toulouse, le 21 juin 2021

Le Président de la Fédération
Départementale des Chasseurs
de la Haute-Garonne

Jean-Bernard PORTET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Bernard Portet', written over the printed name. The signature is stylized with a large loop at the beginning and a long horizontal stroke.